

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 26 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre,
le 26 janvier

Le conseil municipal de la commune de Prailles-La Couarde

Dûment convoqué le 17.01.2024

S'est réuni à la Mairie sous la présidence de

Madame Roselyne DEMION JACINTO, Maire.

Etaient présents :

Mmes Marie-Christine GROLLEAU, Nadine FRAPPIER, Caroline ROCHER, Christel PERSONNE, Dany BRICOU ;

Mrs Philippe CACLIN, Yannick MÉCHIN, Sébastien WATRIN, Sébastien BELAUD, Vincent PALLUAU, Jean-Luc GUERAIN, Grégory TREFFOT, Luc LAPEYRE, Alain FRITSCH, Christophe JOFFRIT, Nicolas BITTARD, David BAUDOIN.

Etaient absents excusés :

Luc Lapeyre a donné procuration à Alain Fritsch.

Nicolas Bittard

Secrétaire :

M Grégory TREFFOT a été nommé secrétaire de séance.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

A 20 h : Présentation d'EKOSENTIA

A 20 H 30

***Délibérations :**

-Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2024

-Autorisation d'opérer des virements de crédits en 2024

-Autorisation de signature :

-Avenant à la convention de mise à disposition de personnel intérimaire/CDG

-Avenant à la convention de formation et d'assistance du personnel à l'utilisation d'un site informatique/CDG

-Augmentation du temps de travail de Nathalie Proteaux

-Prime Pouvoir d'Achat 2024

***Etude de devis :**

-Toitures : épicerie, salle du CM

-Stores épicerie, porte épicerie, volets roulants intérieurs salle des fêtes

***Rénovation logements ou construction nouvelle :**

-Épicerie, Ecole maternelle

***Etude problème piéton centre bourg Prailles**

***Questions diverses :**

-Date réunion PCS

-Date réunion Cimetière

Arrivée de Philippe Caclin à 21h

PRESENTATION D'EKOSENTIA

Ekosentia : Projet biodiversité national depuis 2019, le chemin rural et la voie communale.

Projet financé par le permis de chasser, pas de participation des communes.

18 communes engagées en Deux-Sèvres.

Première étape : inventaire des chemins par les bénévoles qui relèvent les éléments du paysage (alignement arbres, haies, fossés, talus, petit patrimoine bâti). Pas de connaissances nécessaires. Secteurs d'une dizaine de kilomètres, 2/3 personnes par secteurs, 15 à 20 personnes nécessaires au total.

Seconde étape : valorisation de patrimoine communal historique ou culturel. Mise en place d'actions (haies, jachères, bandes enherbées). Formation des agents, sensibilisation des agriculteurs. Animations diverses (scolaires, randos...)

Période Mars/Avril/Mai : randonnées formatives

Juin/Juillet/Août/Septembre : inventorier les chemins à parcourir et les découper en secteurs d'une dizaine de kilomètres.

Les données collectées sont cartographiées par une animatrice et restituées gratuitement à la commune sous différents formats.

Tout le monde est d'accord pour démarrer le projet

CONSEIL MUNICIPAL

Approbation à l'unanimité du dernier CR

Annonce du décès de Felipe Garcia. Obsèques mardi 30 janvier à 16h

De bons retours sur la matinée des vœux. Par contre, peu de participation au « pique-nique », il faudrait revoir notre communication.

DELIBERATIONS

AUTORISATION DU MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2024

Il est possible d'engager 25% des investissements votés → approuvé à l'unanimité

AUTORISATION D'OPERER DES VIREMENTS DE CREDITS EN 2024

→ Approuvé à l'unanimité

AUTORISATION DE SIGNATURE : AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL intérimaire/CD

La facturation passe de 4,5% à 5% du salaire brut → approuvé à l'unanimité

AUTORISATION DE SIGNATURE : AVENANT A LA CONVENTION DE FORMATION ET D'ASSISTANCE DU PERSONNEL A L'UTILISATION D'UN SITE INFORMATIQUE/CD

Augmentation du tarif de 3% : Abstention Vincent, sinon approuvé

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE NATHALIE PROTEAUX

Autorisation du CST → approuvé à l'unanimité

PRIME POUVOIR D'ACHAT 2024

Coût approximatif pour la commune : 6000€

Sur le principe → approuvé à l'unanimité

Tableau de prime fonction des salaires → approuvé à l'unanimité

EMBAUCHE DE STEPHANIE PAPET

Stéphanie Papet a été embauchée à la maison Peleboise les lundi matin, mercredi matin et vendredi matin en attendant l'ouverture de l'épicerie.

Délibération pour son embauche pour cause d'accroissement d'activité → approuvée à l'unanimité

DEVIS

STORES EPICERIE, PORTE EPICERIE, VOLETS ROULANTS INTERIEURS SALLE DES FETES

13200€ TTC + 2640€ TTC (50% subventionnables). Vérifier si les stores sont antifeu.

Devis approuvés à l'unanimité

TOITURES : EPICERIE, SALLE DU CM

16707€ TTC (50% subventionnables) → devis approuvé à l'unanimité

TOITURE CANTINE

49121€ TTC sans le toit de la chaufferie de l'école. Devis approuvé si le devis pour le toit de la chaufferie est au prorata de la surface par rapport à la surface du toit de la cantine

ACHAT D'UNE RIGOLEUSE

Attente de trois devis avec également l'achat d'un broyeur de branches à mettre derrière le tracteur

QUESTIONS DIVERSES

MAISON PELEBOISE

Mme la Maire propose de rendre la maison peleboise plus attractive sans engager de frais supplémentaires (mise en place d'un catalogue d'activités locales, partenariat avec l'office du tourisme) afin de remplir plus la maison en semaine et d'occuper plus le personnel. Réflexion pour une mise en œuvre après la fin des travaux.

Création d'un groupe de travail pour une mise en œuvre des décisions par Nathalie.

Membres : Dany, Caroline, Roselyne, Yannick, Philippe, Marie-Christine

LOYER EPICERIE

Stéphanie Papet a demandé à rencontrer les élus pour discuter du bail. Avant cette rencontre, nous prenons une décision sur la location.

Proposition du conseil : le premier mois incomplet sera exonéré de loyer et les trois premiers mois de loyers seront à moitié tarif. Après les trois mois, un point sera fait sur l'activité.

MAISON VENDUE

La vente de la maison a rapporté 140 000€. Ce montant peut être réinvesti :

- Comme apport, en rajoutant environ 100000€ dans la construction d'une maison sur le terrain disponible à La Couarde dans le lotissement. Il faudra alors déplacer l'outre, voir avec Messieurs Zoumsky et Savariau s'ils peuvent vendre un terrain dédié à cet effet
 - Pour la rénovation des logements de l'épicerie et de l'école
 - Pour la création d'une MAM dans le logement de l'école, prendre contact avec la PMI
-

Décision au prochain conseil

FETE DU JEUX

Prêt gratuit de nos deux tivolis pour la fête du jeu le 25 mai, il faudra les marquer.

FETE EN 2025 POUR LA COMMEMORATION DE LA LIBERATION

Projet à envoyer à la préfecture pour fin février.

Projet validé par l'ASC (section histoire et patrimoine). En prévision : exposition sur la cellule de résistants de Prailles La Couarde, parcours pédestre entre les lieux importants historiquement et travail avec les écoles.

TRELA

Envoyer une image de fond à mettre dans le logiciel et une description de la commune.

REUNION CIMETIERE

Mardi 6 février à 20h, nous proposons aux amis de l'enclume de venir présenter le projet de sculpture.

PROBLEME PIETONS CENTRE BOURG PRAILLES

Les automobilistes ne font pas attention aux zones piétonnes matérialisées par des pavés dans le bourg de Prailles, comment les signaler ? Proposition de placer en bord de route des « faux piétons » et surélever la route avant le rond-point route de mailloche

STATIONNEMENT BUS

Voir pourquoi un bus stationne route de mailloche en face de l'ancienne poste le matin à 8h30

REPAS ELUS EMPLOYES

Repas à partager le 15 mars à 19H30 à la salle des fêtes

COMMISSION FINANCES

26 mars à 19h30